



COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N°227 du lundi 23 décembre 2019

Accueil des nouveaux arrivants et Vœux du Maire :

Le Conseil Municipal invite toutes les personnes installées récemment sur la commune à un pot de bienvenue qui se déroulera le **vendredi 10 janvier 2020 à 18h30** au centre socioculturel. Les habitants qui souhaitent participer à cet accueil seront les bienvenus. Nous profiterons de cette rencontre pour souhaiter les vœux pour la nouvelle année. Nous invitons les nouveaux habitants à se présenter au secrétariat de mairie. En effet, de nombreuses démarches sont initiées par la municipalité et les services de l'Etat. Il est important pour en bénéficier d'être identifié en mairie.

Inscription liste électorale :

Depuis le 1er janvier 2019 avec l'entrée en vigueur du Répertoire Electoral Unique (REU), toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année et, en vue d'un scrutin jusqu'au 7 février 2020.

Benne de l'AIPE :

La prochaine benne de l'AIPE, pour déposer vos papiers et cartons, sera du 10 janvier au 12 janvier sur le parking de la salle des fêtes de Vadalle. Merci de votre soutien pour les enfants des écoles d'Anais, Tourriers, Aussac-Vadalle. Les bennes ont rapporté à l'association 470,00 €.

Assemblée Générale des Anciens Combattants :

L'Assemblée Générale des Anciens Combattants se tiendra le 18 janvier 2020 à 15h30, à la salle des fêtes d'Aussac-Vadalle.

Fermeture du secrétariat de mairie :

Le secrétariat de mairie sera fermé au public le lundi 24 et mardi 25 décembre 2019, ainsi que le jeudi 02 janvier 2020.

Conseil Municipal :

Je vous informe que M. BERGER Xavier, Conseiller Municipal a démissionné du Conseil pour raisons personnelles.

Budget participatif Charentais 2020 :

Dans le cadre du Budget Participatif Charentais 2020 sur la thématique du développement durable et de l'environnement, le Département donne la possibilité à tous les citoyens d'exprimer leur créativité en déposant des idées. Un dépôt par Internet est privilégié (www.budgetparticipatif16.lacharente.fr), le dépôt par bulletin papier est également proposé en mairie. La période de dépôt des idées s'étend du jeudi 16 janvier au vendredi 28 février 2020. Un budget de 1 millions d'euros est prévu et réparti sur toute la Charente.

Recensement des besoins de renforcement 2020-2021 :

Le SDEG 16 investit pour améliorer la qualité de ses réseaux de distribution d'électricité et les renforcer. Si à votre domicile, des chutes de tension se manifestent, des dysfonctionnements de certains appareils, équipements moins performants ou arrêtant de fonctionner, luminaires moins éclairants ou intensité changeante... Merci de le signaler en mairie.

Le Conseil Municipal et les Agents communaux vous souhaitent de joyeuses fêtes.

